

ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS JEAN-JACQUES ROUSSEAU MATERNEL

Centre Jean-Jacques Rousseau



Toute l'équipe vous souhaite de bonnes vacances

Dirigé par

Anaïs TEISSEIRE

Aline BOUTROIX

Contacts

1019 avenue Auguste Renoir, 83500 LA SEYNE SUR MER
07.86.58.50.21

SOMMAIRE

A. PRÉSENTATIONS

1. *Présentation du territoire*
 - Historique
 - Caractéristiques de la population
 - Sites à proximité
2. *Présentation de l'œuvre organisatrice*
 - Caisse des écoles
3. *Présentation de la structure*
 - Locaux / Horaires / Budget
 - Plan Vigipirate
4. *Présentation du public accueilli*
 - Besoins du public maternel
 - Caractéristiques du public accueilli

B. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

1. *L'équipe pédagogique*
 - Rôle de chacun
 - Charte de l'animateur
 - Journée type
 - Fonctionnement
2. *Orientation pédagogique*
 - Émergence et axes éducatifs
 - Les objectifs généraux et les actions
 - Projets d'animation type
3. *Les partenaires pédagogiques*

C. ÉVALUATION

1. *Projets*
 - Grille d'évaluation
 - Bilan et régulation
2. *Vie quotidienne*
 - Équipe / Enfants / Famille

A) PRÉSENTATIONS

1. *Le territoire*

- Historique :

A l'origine, la ville de La Seyne sur Mer était un quartier de la ville de Six-Fours. Par décision royale, La Seyne se détache de Six-Fours le 2 juillet 1657 et devient une ville indépendante.

L'activité du premier chantier naval seynois est attesté dès 1711 puis l'aventure industrielle débute réellement en 1835 avec l'ouverture des premiers chantiers mécaniques.

À partir de 1855, c'est la société des Forges et des Chantiers de la Méditerranée (FCM) qui reprend la gestion du site industriel. Cette société connaît alors un essor très important dans la construction des navires, aussi bien civils que militaires. De plus, l'arrivée du chemin de fer en 1859 permet d'acheminer les matériaux directement de la gare. Durant 30 ans, la société FCM donnera de la construction navale une image florissante. Plus de 2 000 hommes travaillent sur le site. 10 quais permettent de construire les plus grands navires militaires et paquebots de l'époque.

En 1966, la Société est placée en liquidation. Elle cède la place aux Constructions navales et industrielles de la Méditerranée. Elles étendent leurs activités et emploient quelques 5 000 personnes dans les années 70. Malheureusement, la crise économique des années 70-80 entraîne, avec douleur, la fermeture des chantiers navals.

A l'époque de l'essor des chantiers navals, La Seyne s'apprête à devenir simultanément l'une des capitales mondiales de la construction navale et une destination touristique réputée. En effet dans le var, l'homme d'affaires Marius Michel, dit Michel Pacha, observe l'évolution de la toute jeune « Côte d'Azur » où des touristes du monde entier se pressent. Il fût alors le premier bâtisseur de la station de Tamaris en transformant de vastes étendues marécageuses en une station climatique hivernale de renommée internationale. Aujourd'hui encore il est possible de trouver des traces de son passé glorieux avec le parc classé « remarquable » de l'ancien château de Michel Pacha, le Grand Hôtel ainsi que l'institut Michel Pacha

- Caractéristiques de la population :

DÉMOGRAPHIE

Sur le long terme la population est passée de 43 783 habitants en 1968 à 65 094 habitants en 2020, soit une évolution de 49% sur une période de 52 ans.

Voici la liste décroissante de la population en 2020 par tranche d'âge :

65 à 69 ans = 4271	35 à 39 ans = 3902	25 à 29 ans = 3518
60 à 64 ans = 4203	5 à 9 ans = 3895	70 à 74 ans = 3319
50 à 54 ans = 4093	30 à 34 ans = 3871	20 à 24 ans = 2983
55 à 59 ans = 4066	0 à 4 ans = 3845	75 à 79 ans = 2743
40 à 44 ans = 3999	10 à 14 ans = 3671	80 à 84 ans = 2265
45 à 49 ans = 3962	15 à 19 ans = 3620	+ de 84 ans = 2395

De plus, 52 % de la population sont des femmes et 48 % des hommes

ÉTAT MATRIMONIAL ET NOMBRE D'ENFANTS

En 2020, 44,7 % des habitants sont mariés alors que 55,3 % des habitants de plus de 15 ans sont célibataires.

Le nombre de ménages est de 29410, la taille moyenne des ménages est de 2,2 personnes par ménage (donnée de 2016), 50,3 % des ménages n'ont pas d'enfants, 23,2% des ménages ont un enfant de moins de 25 ans, 18 % ont deux enfants de moins de 25 ans et enfin 8,5% des ménages ont trois enfants ou plus, de moins de 25 ans

RÉPARTITION SOCIO-PROFESSIONNELLE

La population compte 53192 habitants de plus de 15 ans et leur taux d'activité est de 70,7 %

35	Agriculteurs exploitant
1810	Artisans, commerçants ou chefs d'entreprise
3020	Cadres ou professions intellectuelles supérieures
6820	Professions intermédiaires
10054	Employés
5014	Ouvriers
16676	Retraités
9762	Sans activités

- Sites à proximité :

La structure Jean-Jacques Rousseau maternelle est située Avenue Auguste Renoir 83500 La Seyne sur Mer

La situation géographique de la structure offre une certaine diversité de lieux à découvrir :

- Forêt de Janas
- Parc de la Navale du centre-ville
- Parc de la Castellane à Ollioules
- Forêt de la coudoulière à Six-Fours
- Plage et parc des Sablettes
- Domaine de Fabrégas

Des divers moyens de transport nous permettent également d'accéder aux villes environnantes :

- Six-Fours : Plages, Accrobranche, Cinéma, Parc, Forêt...
- Ollioules : Parc de la Castellane
- Toulon : Musées, Parcs...
- Hyères : Parc Olbuis Riquier
- Littoral méditerranéen
- Toutes les villes situées dans la métropole de Toulon Provence Méditerranée (TPM)

2. L'œuvre organisatrice

LA CAISSE DES ÉCOLES

Elle gère les temps extra-scolaires comprenant les mercredis et toutes les vacances scolaires. Elle a été créée par une délibération du Conseil municipal du décembre 1947 et son statut adopté le 18 février 1948. Il s'agit d'un établissement public communal.

Ses missions :

- Elle fournit aux élèves des écoles primaires de la commune, les livres, matériels et fournitures scolaires.
- Elle verse une première contribution financière aux coopératives des écoles primaires destinée à suppléer les familles dans la participation effectuée à chaque rentrée scolaire ainsi qu'une seconde destinée à améliorer le fonctionnement de chaque école.
- Elle met en place et gère les Accueils Collectifs de Mineur sans hébergement durant les périodes extra-scolaires (mercredis) et les vacances scolaires.

Ses intentions éducatives :

➤ **Accession de l'enfant à l'autonomie**

Développer l'apprentissage de la responsabilité et de l'autonomie en proposant à chaque enfant des responsabilités à sa mesure dans un cadre collectif et de bien-être.

Favoriser l'autonomie progressive et la responsabilisation par la dynamique de l'apprentissage et de l'éducation.

➤ **Pour un citoyen adulte**

Favoriser l'implication, la prise d'initiatives et la participation citoyenne des enfants et des jeunes dans leur(s) projets professionnel(s)

Favoriser la scolarité de l'enfant

➤ **Épanouissement physique , intellectuel, moral et social de l'enfant**

Inciter et développer la créativité et l'épanouissement de chaque enfant par la découverte de pratiques variées

Permettre à l'enfant de vivre un temps de vacances

Favoriser l'acquisition de savoirs techniques et l'accès à la culture et la connaissance

Instaurer le respect entre individus en favorisant les actions intergénérationnelles, de solidarité, de mixité et de vivre ensemble

Développer les actions familles

➤ **Respect de l'intégrité physique et moral d'autrui**

Favoriser l'accès et l'inclusion des enfants atteints de troubles de la santé

3. *La structure*

- Les locaux :

- 2 salles polyvalentes
- 2 salles d'activités
- 1 dortoir transformé en salle d'activité le matin et dortoir l'après midi
- 2 blocs sanitaires
- 3 cours

- Les horaires d'accueil

Matin de 7h30 à 9h00

Midi 11h30 et 13h15 à 13h45

Soir de 16h30 à 18h00

- Le budget :

Le budget est alloué par la caisse des écoles en fonction des capacités de la structure. Il est composé de participations familiales, de subvention (CAF, Conseil général...), de dons, de legs, et de la subvention d'équilibre versée par la commune de La Seyne sur Mer

La direction de la structure répartit la somme allouée selon plusieurs catégories : Prestations, alimentation, fournitures pédagogiques, transport et investissement.

- Plan Vigipirate :

Relevant du premier Ministre, le plan Vigipirate est un outil central du dispositif français contre le terrorisme. Il associe toutes les parties prenantes l'État, les collectivités territoriales, les entreprises et les citoyens à une attitude de vigilance, de prévention et de protection. Les mises à jour sont disponibles sur le site du gouvernement.

MISE EN ŒUVRE DE LA MESURE :

- Dispositif de sécurité et affichage des consignes de sécurité
- Accueil des mineurs par un adulte
- Vérification de l'identité des personnes extérieures
- Pas d'attroupement devant les établissements.
- Organisation d'exercices attentat-intrusion

4. *Le public accueilli*

- Besoins des enfants de 3 à 6 ans :

Les enfants de cette tranche d'âge ont des besoins spécifiques liés au développement de leur corps, de leur pensée, du langage, de la socialisation et leur rapport au temps et à l'espace.

Voici la liste de ces besoins fondamentaux :

PHYSIOLOGIQUES

Respirer, boire et se nourrir

Se dépenser

Dormir ou se reposer

Explorer

AFFECTIFS

Se sentir aimé, sécurité affective

Confiance et affirmation de soi

Stabilité (repères, rituels)

Reconnaissance

PSYCHOMOTEURS

Mouvements

Exploration de ses capacités

Motricité fine

Autonomie, libre choix

SOCIAUX

Imitation, identification, appartenance

Apprentissage de la vie en collectivité

S'exprimer, communiquer

Développement du langage

INTELLECTUELS

Savoir pourquoi, qui, quoi ?

Développement de l'imaginaire

Développement de la créativité

Concentration de courte durée

- Caractéristiques du public accueilli :

Le public accueilli sur la structure concerne uniquement la tranche d'âge de 3 à 6 ans. Nous pouvons accueillir jusqu'à 64 enfants les mercredi (la capacité peut varier selon les besoins des familles).

Les enfants accueillis sur ce temps là proviennent de différentes écoles de la commune et hors commune. Ces temps là sont souvent signes de fatigue pour les enfants qui enchaînent la semaine de l'école avec le mercredi et parfois même avec les vacances scolaires.

B) ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

1. L'équipe pédagogique

Au moins 50 % des animateurs doivent être titulaires du BAFA ou d'un diplôme, titre ou certificat de qualification admis en équivalence. Concernant les fonctions de direction, elle peuvent être exercées par un titulaire du BAFA ou d'un diplôme professionnel (Jeunesse et Sport, Educateurs...)

L'équipe du périscolaire compte à ce jour 9 agents : 7 contractuels (1 animateur et 1 AAI) et 2 titulaires (direction).

- Rôles de chacun

Les fiches de poste de chaque intervenant sont disponibles sur la structure.

DIRECTION	ANIMATION
RÔLE ADMINISTRATIF	
• Élabore et évalue le projet pédagogique avec l'équipe à partir du projet éducatif • Déclare le séjour (mercredis et vacances scolaires) auprès de la DDCS via la TAM • S'assure de la conformité des locaux (registre de sécurité) • Vérifie les dossiers et les fiches sanitaires de chaque enfant ainsi que de chaque animateur • S'assure de la présence des affichages obligatoires	• Élabore et met en place des projets d'animation en rapport avec le projet pédagogique • Remplit les fiches d'appel et connaît le nombre d'enfants présents dans le groupe • Choisit et encadre des sorties cohérentes • Remplit les fiches de sorties pour la sortie et le centre • Respecte et évalue la démarche pédagogique et les objectifs du projet pédagogique
RÔLE RELATIONNEL ET PÉDAGOGIQUE	
• Procède au recrutement en respectant les taux et les normes d'encadrement • Encadre l'élaboration des projets d'animation tout en veillant à la mise en place du projet pédagogique • Prépare et met en place les réunions • Forme et accompagne les animateurs stagiaires, non diplômés et diplômés • Évalue l'équipe, la période et le projet pédagogique et s'auto-évalue • Respecte le budget alloué • Établit et envoie les conventions pour les prestations (mercredis/vacances) • Coordonne le choix des destinations de sorties par l'équipe • Gère les relations et la communication aux familles ainsi qu'au sein de l'équipe • S'assure de l'équilibre alimentaire des menus • Gère l'économat (choix du matériel par l'équipe, suivi des stocks)	• Instaure un bon relationnel avec les animateurs de l'équipe dont la direction • Communique avec les familles sur le retour de la journée de l'enfant • Respecte la charte de l'animateur • Garantit la sécurité affective, physique et morale des enfants • Met en place des règles de vie en collectivité • Gère le temps de vie quotidienne • Gère les conflits entre enfants • Encadre et anime les activités périscolaires et extra-scolaires avec des objectifs pédagogiques et opérationnels cohérents • Améliore sa démarche pédagogique quotidiennement • Prend en considération chaque individu dans le groupe • Respecte le rythme de l'enfant
RÔLE RESPONSABLE	
• Supervise l'hygiène des locaux et le respect du protocole sanitaire • S'assure du suivi du registre de l'infirmerie • S'assure de la sécurité affective, physique et morale des enfants • S'assure du respect des normes d'encadrement selon la législation • Forme l'équipe sur les tests d'évacuation	• Applique le protocole sanitaire mis en place • Garantit la sécurité affective, physique et morale des enfants • Remplit le registre d'infirmerie en cas de soins apportés à un enfant • Prend connaissance des enfants en PAI alimentaire ou asthmatique et des autres spécificités sur le groupe • Respecte l'hygiène des locaux tout en inculquant la propreté aux enfants.

- Charte de l'animateur :

La charte est un outil de cohésion interne, elle permet de se mettre d'accord sur les objectifs et les missions de chacun. Elle est applicable sur tous les temps.

CHARTE DE L'ANIMATEUR

1.

QUE VOTRE PAROLE SOIT IMPECCABLE

Avoir une attitude exemplaire est important:

- Respecter le rythme de l'enfant et garantir sa sécurité physique, affective et morale.
- Tenue et langage correct, adaptés au quotidien du centre.
- Utilisation du téléphone uniquement professionnelle.
- Interdiction de prendre ou diffuser des photos/vidéos avec des enfants.

2.

N'EN FAITES PAS UNE AFFAIRE PERSONNELLE

Savoir anticiper et prendre du recul est essentiel:

- S'investir dans tous les temps de vie du centre.
- Prendre en compte chaque individu au sein du groupe.
- Respecter la réglementation que ce soit sur le centre ou en sortie. (quota, déplacements, activités aquatiques...)
- Impliquer les familles en communiquant sur la journée de leurs enfants.
- Mettre en place et faire respecter les règles de vie.
- Favoriser les sanctions réparatrices.

3.

NE FAITES AUCUNE SUPPOSITION

Apprendre à écouter et être capable d'entendre est crucial :

- S'intégrer à l'équipe et intégrer les autres.
- S'impliquer pendant les réunions en proposant et en expliquant son point de vue.
- Savoir s'auto-évaluer et se remettre en question.
- Appliquer les tâches liées à sa mission et respecter le rôle de chacun.

4.

FAITES TOUJOURS DE VOTRE MIEUX

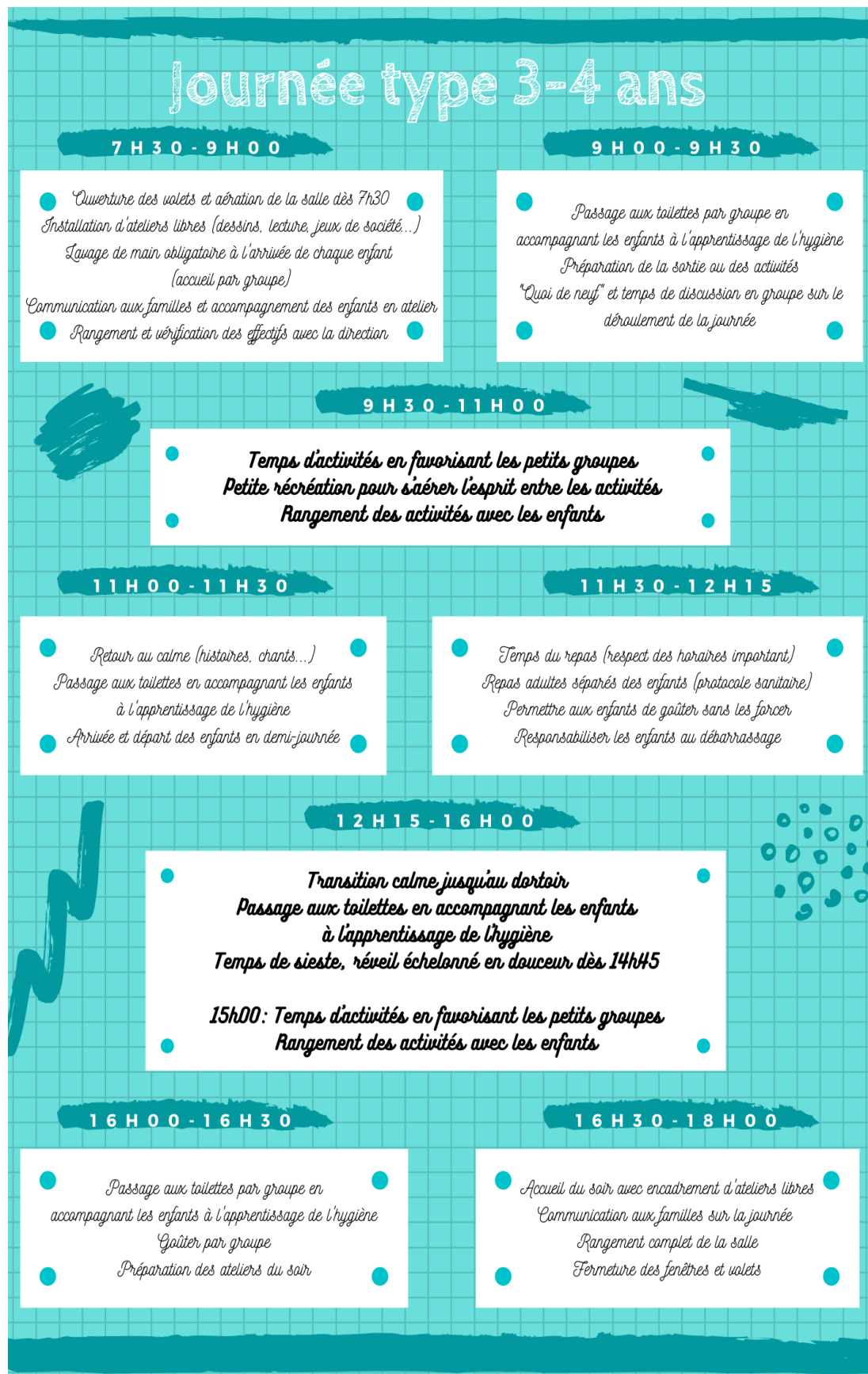
S'approprier pleinement l'objectif à atteindre est primordial :

- Se donner les moyens.
- Faire confiance au travail en équipe.
- Avoir une démarche pédagogique cohérente.
- Aimer, transmettre, échanger, partager... Donner du sens à tous ces mots.

Signature :

- Journée type

La journée type varie selon la tranche d'âge et aussi selon les temps, elle permet de respecter le rythme de l'enfant tout en répondant à ses besoins.



La journée type est pratiquement similaire pour les enfants de 4 à 6 ans sauf les horaires de repas car celui-ci est effectué en deux services. Le temps sieste quant à lui devient un temps calme de plus courte durée.

- Fonctionnement

<i>RECRUTEMENT</i> Il s'organise en fonction des capacités d'accueil et peut varier selon les besoins. L'animateur doit obligatoirement postuler avant d'être recruté	Capacité des mercredis :64 Capacité des vacances scolaires : 72 Le recrutement est organisé intégralement par l'équipe de direction durant l'été pour les mercredi à l'année. Pour les vacances scolaires il peut y avoir des besoins de recrutement d'animateurs occasionnels afin de compléter l'équipe.
<i>RÉGLEMENTATION</i>	1 animateur pour 8 enfants 50% minimum d'animateurs diplômés 20% maximum d'animateurs non diplômés
<i>ORGANIGRAMME</i>	Voir projet d'établissement présent sur la structure
<i>STAGIAIRE PRATIQUE</i>	Une grande attention est portée sur l'accueil des stagiaires pratiques afin que le stage s'effectue dans les meilleures conditions possibles : • Visite des locaux • Présentation à l'équipe • Présentation de la journée type • Rappel méthodologie de projet • Explications des attentes de la direction • Évaluation quotidienne + 1 séance d'animation
<i>AAI</i>	Un ou plusieurs animateurs peuvent intervenir en tant que AAI afin d'accompagner des enfants porteurs de handicap ou avec des troubles du comportements. Qualités spécifiques d'un AAI : • Connaissance des différentes pathologies et des outils pédagogiques • Mise en place de l'inclusion de l'enfant porteur de handicap • Disponibilité, patience, tolérance et rigueur • Capacité d'adaptation et de médiation • Sens du travail en équipe Un projet d'accueil personnalisé est mis en place pour chaque enfant et l'AAI doit en prendre connaissance avant le séjour afin d'organiser pendant les réunions des objectifs spécifiques permettant de suivre l'inclusion et l'évolution de l'enfant.
<i>SURVEILLANT DE BAINNADE</i>	Il est recruté uniquement durant les séjours de juillet/août. Il est responsable de la sécurité des enfants et de leur surveillance pendant le temps de baignade à l'intérieur et à l'extérieur du centre de loisirs. Il met en place et respecte la réglementation liée aux activités de baignade.
<i>RÉUNIONS</i>	1 heure par mercredi 2 heures par semaine pour les petites vacances scolaires 3 heures par semaines pour les grandes vacances scolaires Elles sont positionnées par la direction
<i>INFIRMERIE</i>	L'infirmerie est située permettant un accès rapide. Chaque soin apporté est noté sur le cahier d'infirmerie. L'armoire et les troussees sont vérifiées et complétées par la direction tous les mois. Les PAI doivent être à jour et la fiche sanitaire doit être affichée indiquant les spécificités de certains enfants (allergies, asthme, autorisations de soins...) Les numéros utiles doivent être affichés
<i>AFFICHAGE</i>	Salles : Plan d'évacuation, fiches sanitaires

<i>OBLIGATOIRE</i> Communication équipe et familles	Au bureau : assurances, récépissé, fiches sanitaires, projets, règlement intérieur, plannings, horaires de l'équipe, effectif journalier, planning bus, protocole sanitaire. Extérieur : Menu, plannings, horaires de l'accueil extra-scolaire. Salles : Plan d'évacuation, fiches sanitaires, journée type, plannings.
<i>SÉCURITÉ</i> <i>INCENDIE</i>	Un essai évacuation incendie doit être effectué 2 fois par an. Toutes les problématiques rencontrées doivent être inscrites sur le registre de sécurité ainsi que la durée de l'évacuation. Le plan d'évacuation (affiché dans chaque salle) doit être respecté afin de garantir la sécurité du public (enfants et équipe encadrante) en cas d'incendie
<i>SORTIES</i>	Un membre de la direction accompagne et encadre chaque sortie. Une fiche de sortie est établie avec les autorisations de soins de chaque enfant Les animateurs préparent la trousse de sortie et les trousse PAI individuelles. Sécurité active lors des déplacements et respect du positionnement des animateurs dans le bus et sur la route.
<i>AVANT UN SÉJOUR</i>	• Établir l'équipe et renvoyer la liste • Établir projet pédagogique, plannings d'activités et sorties • Dossiers enfants et animateurs • Fiches sanitaires • Commande pharmacie + liste PAI • Planifier dates de réunion • Fiche d'appel et de sortie • Fiche TAM 8 jours avant • Choix des prestations et budget • Établir les groupes • Commande pique-nique • Tableau horaires animateurs • Tableau effectif journalier • Organisation grand jeu et veillée
<i>PENDANT UN SÉJOUR</i>	• Affichage obligatoire • Gestion de la vie quotidienne • Suivi des projets • Évaluation des stages pratiques • Tableau CAF
<i>FIN DU SÉJOUR</i>	• Bilan séjour • Évaluation projets et équipe • Rangement accueil de loisirs

2. *Orientation pédagogique*

- Émergence et axes éducatifs :

L'ÉVEIL ARTISTIQUE, LES INTÉRÊTS POUR LE JEUNE ENFANT

Sensibiliser les jeunes enfants aux pratiques artistiques et culturelles dès le plus jeune âge, même avant leur entrée à l'école maternelle, a de nombreuses vertus : cela participe notamment à favoriser la curiosité de l'enfant, le développement de son imaginaire et va aussi développer sa capacité d'écoute et sa créativité.



À travers les propositions qui lui sont faites, le jeune enfant va pouvoir découvrir ses émotions, en fonction de ce que cela suscite chez lui: ce qui lui provoque du plaisir, ce qu'il apprécie moins, ce qui l'effraie, ce qui le réconforte...

Il va alors pouvoir les mettre en jeu et exprimer ses ressentis à travers des mots, des images, des sons, des matières... Cela participe ainsi à la construction de l'enfant, qui développe ses propres goûts et ressentis.

Les activités d'éveil culturel et artistique sont reconnues comme facteur du développement de l'enfant. Elles permettent d'enrichir et de diversifier la palette des expressions émotives du jeune enfant, et de lui offrir dès la fin de la première année des capacités nouvelles d'exploration du monde. Elles facilitent l'intégration et la maîtrise progressives des émotions, premiers modes de relation et d'échange à l'environnement, dans et par les activités psychiques supérieures. Il importe aujourd'hui que l'ensemble de la communauté éducative reconnaisse dans la sensibilité et l'intelligence deux fonctions essentielles et solidaires dans le développement de l'enfant. »

Ces pratiques culturelles et artistiques offrent aussi aux jeunes enfants de multiples expériences sensorielles. L'enfant va, par ce biais, découvrir et s'ouvrir, petit à petit, au monde qui l'entoure et à toutes les cultures différentes qui le compose. Et puis, en mettant en place ces activités, cela encourage aussi les interactions sociales que ce soit avec les autres enfants présents ou les adultes. Ce sont toujours des occasions de rire ensemble, d'échanger autour de ce que l'on voit, de ce que l'on entend, de ce que l'on fait... Ces moments de partage, entre l'adulte et l'enfant, entre l'enfant et son parent, entre l'enfant et le professionnel..., sont des moments précieux et privilégiés du quotidien et offrent une place reconnue à chacun dans la relation.

L'Axe éducatifs

L'éducation artistique à l'éveil culturel et aux différentes formes d'expressions

Les objectifs éducatif général sur l'éveil à la culture :

- 1) Promouvoir l'accès à la culture, au patrimoine et à l'univers artistique
- 2) Inciter et développer la créativité
- 3) Inciter et développer les différentes formes d'expressions individuelles et collectives

Les objectifs pédagogiques sur l'éveil à la culture :

- 1) Développer chez l'enfant ses capacités, ses connaissances et ses techniques artistiques
- 2) Développer chez l'enfant ses capacités d'imagination et de création
- 3) Développer chez l'enfant ses capacités d'expressions (orale, gestuelles, corporelles, écrites ou autres)

Les objectifs opérationnels sont définis par les animateurs selon le projet d'animation et d'activités

3. *Les partenaires pédagogiques (voir projet d'établissement)*

Nous avons depuis quelques années crée des partenariats avec certains des services municipaux tels que le service reprographie pour l'impression d'affiches (projets, communication famille...) ou encore la cuisine centrale pour le don de goûter supplémentaire lors d'événements spéciaux.

Les familles sont également un partenaire essentiel afin de permettre leur implication au sein de nos projets et également sur les temps de la vie quotidienne comme le don de lingettes, mouchoirs, verres individuels, bavoirs, goûters, récoltes...

Nous avons aussi cette année fait appel à des associations afin de faire profiter au plus démunis de dons de jouets, vêtements enfants et adultes, denrées alimentaires... Cette action est menée sur le temps périscolaire et sur le temps extra-scolaire afin d'impliquer un maximum de familles.

D'autres partenariats seront créés tout au long de l'année en fonction des projets et des thèmes abordés.

C) ÉVALUATION

1. Projets

- Mercredis : A chaque fin de séance (journée) l'animateur évalue l'activité du projet afin de l'améliorer quotidiennement. Les animateurs s'évaluent également par le biais d'une grille d'évaluation commune à tous les centres de loisirs.
- Vacances scolaires : les projets sont évalués à la fin du séjour et une régulation est prévue en milieu de séjour afin de régler les problématiques si besoin. Les animateurs utilisent la grille d'évaluation commune pour s'auto-évaluer comme pour les mercredis.

2. Vie quotidienne

Nous avons crée un tableau pour évaluer chaque temps de la vie quotidienne afin de garder à l'esprit que ces temps là sont aussi important que les temps d'activités. Ils permettent de garantir le bon fonctionnement du centre de loisirs. Ce bilan est effectué tous les trimestres, il est rempli individuellement afin que chaque animateur puisse donner son avis. Un temps est prévu lors des réunions afin de rapporter collectivement ce bilan.

De plus, nous instaurons des conseils d'enfants afin de prendre en compte leurs avis sur les projets proposés. Pour les familles, la communication se fait chaque jour afin d'être au plus près de leurs besoins. De temps en temps un questionnaire de satisfaction est distribué afin de collecter un maximum d'informations utiles

ANNEXES

PROJET D'ANIMATION

Groupe :

Période : 2023/2024

AXE Éducatif : «L'éducation artistique à l'éveil culturel et aux différentes formes d'expressions »

ÉMERGENCE :Sensibiliser les jeunes enfants aux pratiques artistiques et culturelles dès le plus jeune âge a de nombreuses vertus , cela participe notamment à favoriser la curiosité de l'enfant, le développement de son imaginaire et va aussi développer sa capacité d'écoute et sa créativité. Ces pratiques culturelles et artistiques offrent aussi aux jeunes enfants de multiples expériences sensorielles. L'enfant va, par ce biais, découvrir et s'ouvrir, petit à petit, au monde qui l'entoure et à toutes les cultures différentes qui le compose. À travers les propositions qui lui sont faites, le jeune enfant va pouvoir découvrir ses émotions, en fonction de ce que cela suscite chez lui, ce qui lui provoque du plaisir, ce qu'il apprécie moins, ce qui l'effraie, ce qui le réconforte... il va alors pouvoir les mettre en jeu et exprimer ses ressentis à travers des mots, des images, des sons, des matières... Cela participe ainsi à la construction de l'enfant, qui développe ses propres goûts et ressentis.

RÉSULTATS: Un spectacle théâtral pour la fin de l'année 2023 / Sensibiliser aux cultures environnante et du patrimoine méditerranéen / Abeilles en Seyne avec Fabrégas avec des créations manuel autour de l'art (autour des abeilles , de la nature , des insectes) Projet intergénérationnel autour de l'expression créative (photos, dessin,écriture, court métrage ,déco patch, mosaïque.....) l'art en Seyne et spectacle avec une représentation finale de l'année.

1) Objectif Éducatif de l'année

- 1)promouvoir l'accès à la culture ,au patrimoine et à l'univers artistique
- 2) Inciter et développer la créativité
- 3) Inciter et développer les différentes formes d'expressions individuelles et collectives

2) Objectif pédagogiques de l'année

- 1) développer chez l'enfant ses capacités,ses connaissances et ses techniques artistiques
- 2)développer chez l'enfant ses capacités d'imagination et de création
- 3)développer chez l'enfant ses capacités d'expressions (orale, gestuelles,corporelles,écrites ou autres)

1.1.1) Objectif Opérationnel

→ L'enfant doit être capable de

1.1.2) Objectif Opérationnel

→ L'enfant doit être capable de

1.1.3) Objectif Opérationnel

→ L'enfant doit être capable de

<u>Dates</u>	<u>ACTIONS</u>	<u>Objectif visé</u>
SENSIBILISATION	- Déroulement -Matériel / Logistique / Support	
ACTION 1	- Déroulement -Matériel / Logistique / Support	
ACTION 2	- Déroulement -Matériel / Logistique / Support	
ACTION 3	- Déroulement -Matériel / Logistique / Support	
ACTION 4	- Déroulement -Matériel / Logistique / Support	
FINALITE	- Déroulement -Matériel / Logistique / Support	

<u>MENER DE PROJET D'ANIMATION</u>				
COMPORTEMENT DE L'ANIMATEUR				
	TRES SATISFAISANT	SATISFAISANT	EN COURS AQUISITION	NON ACQUIS
- Les objectifs ci-dessous fixés lors de la rédaction ont-ils été atteints				
- Obj 1 :				
- Obj 2 :				
- Ces objectifs sont-ils en cohérents et en lien avec le projet pédagogique de la structure				
- Capacité à préparer en amont ses séances (espace/ matériel...)				
- Capacité a ranger l'atelier à la fin de la séance				
- Capacité a adapter le lieu d'activité avec son contenu				
- Capacité à organiser sa séance avec les enfants				
- Capacité à sensibiliser les enfants au projet				
- Gestion du groupe pendant les séances				
- La gestion du temps dans les séances et le nombre de séances ont-il été respectés				
- Le projet a-t-il été mené dans son intégralité, la finalité décrite lors de la rédaction est elle identifiée a la fin du projet	OUI		NON	
-L'animateur a t'il apprécié le projet	OUI		NON	
COMMENTAIRES / A AMELIORER				
ATTITUDE AVEC L'ENFANT				
- Les enfants ont-ils compris le projet	OUI		NON	
- Les enfants ont-il apprécié le projet	OUI		NON	
- Le projet est il adapté à la tranche d'âge du public	OUI		NON	
COMMENTAIRES / A AMELIORER				
SECURITE				
Connaissance + respect des taux d'encadrement				
Respecter des règles élémentaires de sécurité				
Le positionnement de l'agent en sortie à pied				
Le positionnement de l'agent dans le bus + ceinture de sécurité				
Le positionnement de l'agent dans les temps de baignade				
La surveillance de l'enfant tout au long de la journée				
COMMENTAIRES / A AMELIORER				
COMMENTAIRE / INFORMATION DE L'AGENT EVALUE				
NOM / PRENOM ET SIGNATURE DE L'EVALUATEUR :		NOM / PRENOM ET SIGNATURE DE LE AGENT :		

« Une manière de mesurer la pertinence d'un modèle éducatif est le niveau de bonheur d'un enfant » Maria Montessori